|  |  |
| --- | --- |
| **Refonte des Géostandards risques** | Animation Maitrise d’Ouvrage |
| **COMPTE-RENDU DE REUNION**  **(visioconférence)** | |
| **Objet :** Réunion Plénière GT CNIG Géostandards risques du mardi 09/07/2024 de 9h30 à 11h30. | |

**Ordre du jour :**

- Récapitulatif depuis plénière précédente

- Bilan appel à commentaires

* Quantitatif
* Revue du tableau

- Autres sujets

Accès au support de présentation disponible sur Github : [Geostandards-Risques/suivi/2024-07-09-Pleniere-GT/SPP-24-133-Pleniere-GT-Risques-09-07-2024.pdf at main · cnigfr/Geostandards-Risques · GitHub](https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques/blob/main/suivi/2024-07-09-Pleniere-GT/SPP-24-133-Pleniere-GT-Risques-09-07-2024.pdf)

**Liste des participants** :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Gilles Cébélieu – IGN – *Animateur*  Nicolas Bonnin – DGPR/DAGSI  Nathalie Orlhac – CCR  Bastien Coignon – DGPR/BRIL  Natalie Fournel – DDT 42 | Stanislas BESSON - DDT 38  Alison Lenain – IGN  Jacques Bouffier – DGPR/BRIL  Yohann Evain - CEREMA |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Première version du compte-rendu | 11/07/2024 | Alison Lenain |
| Validation du compte-rendu | 27/06/2024 | Groupe de travail |
| **Prochaine réunion plénière le 26 septembre 2024 de 14h à 16h en visio-conférence**.  Prochaines réunions du GT :   * Résolution des commentaires #1 : jeudi 29 août 2024 (14h-17h) * Résolution des commentaires #2 : lundi 2 septembre 2024 (14h-17h) | | |

# Récapitulatif plénière précédente

*(cf. diapositive #3)*

Le compte rendu de la dernière plénière du 30/04/2024 est accessible à partir de ce lien ([Geostandards-Risques/suivi/2024-04-30-Pleniere-GT/SPP-24-079-CR\_Reunion-pleinere-GT-risques-30-04-2024.pdf at main · cnigfr/Geostandards-Risques · GitHub](https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques/blob/main/suivi/2024-04-30-Pleniere-GT/SPP-24-079-CR_Reunion-pleinere-GT-risques-30-04-2024.pdf)).

**Principales conclusions et évènements suivants :**

L’appel à commentaire a été lancé.

Un webinaire a eu lieu avec les services producteurs le 28/05/2024. Il y avait 179 participants. Le replay est disponible sur Youtube à partir de ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=1-OFlNQiGtw&feature=youtu.be>.

La commission des standards CNIG a eu lieu le 13/06/2024. La version 0.2 des documents a été présentée ainsi que l’appel à commentaire. Le compte rendu est disponible à partir de ce lien : [Commission des standards | Conseil national de l’information géolocalisée (cnig.gouv.fr)](https://cnig.gouv.fr/commission-des-standards-a640.html).

Une réunion GéoIDE a eu lieu le 11/06/2024 concernant les problèmes de comptabilité avec le format Geopackage. Le compte rendu est accessible à partir de [l’issue #77](https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques/issues/77).

# Bilan appel à commentaires (*diapositive # 4 à # 5)* :

**Bilan quantitatif (diapositive #4)**

* 13 retours reçus :
* 2 sur les modèles communs :
  + Origine : Cerema, SRNH
  + 19 commentaires
* 11 sur le standard PPR
  + Dont 2 hors formalisme imposé (mail) mais transcrits dans le tableau
  + Origine : Cerema, SRNH, DDT 07, DDT 42, DDT 38, DDTM 83, DDT 01, DDT 74, DDT 31
  + 137 commentaires

**Revue du tableau (diapositive # 5)**

Les commentaires ont été agrégés dans un tableau qui est accessible via [l’issue #76](https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques/issues/76).

Une première partie a été passée en revue lors de cette séance. Les décisions sont consignées dans le tableau qui a été mis à jour sur Github. Ce qui suit relate des discussions qu’il y a pu avoir autour de certains commentaires et n’ont pas fait forcément l’objet d’une résolution.

**Commentaires du modèle commun** :

Lors du commentaire sur la partie réglementaire des TRI, Il a été rappelé que le modèle applicatif TRI aura un fort dénominateur commun avec le modèle applicatif des PPR pour éviter les doublons de cartes.

Suite au commentaire sur les types de données en chaine de caractères, il a été indiqué l’importance de pouvoir caractériser le niveau d’aléa de manière uniforme pour l’ensemble des PPR afin que ces informations puissent être exploitées pour la création de statistiques ou de carte. (Par exemple : aléa fort soit toujours renseigné de la même manière).

Concernant le commentaire sur l’ajout de la référence à la documentation « Le Système d’Information sur les Ouvrages Hydrauliques II (SIOUH II) » et sur la classe « Ouvrages de protection » :

Il est suggéré de renommer les deux catégories de l’énumération Type d’ouvrages selon la terminologie SIOUH2 :

* les aménagements hydrauliques (qui peuvent être associés à un barrage ou non).
* les systèmes d’endiguement.

Et d’ajouter une catégorie « autres ouvrages faisant obstacle aux écoulements » correspondant entre autres aux digues non reconnues et aux remblais qui peuvent être associés aux obstacles à l’écoulement.

Cette proposition sera validée avec le PoNSOH (DGPR) qui fournira également la référence pour la réglementation SIOUH II. Par ailleurs il faut que le modèle permette de décrire des ouvrages de protection contre d’autres aléas que l’inondation.

**Commentaires standard PPR :**

Les plans de surfaces submersibles (PSS), plans d’expositions aux risques (PER) et les arrêtés R111-3 sont des documents qui valent PPR et SUP. Ils ont la même valeur et la même utilisation. Ces documents lorsqu’ils sont toujours opposables seront à transformer en PPR suivant le modèle du nouveau standard notamment les parties sur les zonages réglementaires et le périmètre en incluant leurs dates d’approbation. Cela peut impliquer que certains champs obligatoires dans le nouveau standard PPR ne pourront pas être remplis pour les PSS.

Concernant le commentaire pour rendre seulement obligatoires les thématiques « Procédures , Périmètres» et « Zonage réglementaire ». Cela devra être validé avec le DAGSI.

Une prochaine réunion est prévue pour traiter l’ensemble des commentaires restants. La date sera déterminée en fonction du résultat du sondage disponible à partir de ce lien :

<https://framadate.org/zDuFKVUcPIsCYuW1>.